

- formation en présentiel -

▲ Objectif

Acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires, les connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement, de définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

▲ Public & Pré-requis

Toutes personnes, salariés agricoles acheteurs de produits phytosanitaires
Pré-requis : Aucun

▲ Contenu

Mesurer les risques de l'usage des phytos pour l'environnement : présence des produits phytosanitaires dans l'eau, dans l'air - les risques de transfert - ZNT

Préserver ma santé et celle de mon entourage : évaluation des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires - impact sur la santé - mesures de prévention préconisées

Passer mes pratiques aux cribles des recommandations et exigences : aménagement du poste de remplissage (visite d'exploitation) - diagnostic du matériel et qualité de pulvérisation - traçabilité des pratiques.

Quelles réponses alternatives sur mon exploitation : prévenir les risques de pollution et gérer ses effluents phytosanitaires - méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires - comment communiquer vers l'extérieur pour valoriser les efforts réalisés ?

▲ Méthodes pédagogiques

Exposés, apports théoriques, études de cas et échanges de pratiques.

▲ Evaluation

Exercice d'auto-évaluation tout au long du stage
Vérification des connaissances : QCM 30 questions

▲ Intervenants

Jean GUERINEAU Conseiller expérimentateur Grandes Cultures Chambre d'agriculture du Loiret

Sylvain DESEAU Conseiller environnement et machinisme CA45

Sebastien QUENTIN Conseiller Grandes cultures - Certiphyto - CA45

▲ Responsable de stage

Sebastien QUENTIN Conseiller Grandes cultures - Certiphyto - CA45
- 06 70 83 07 61 - sebastien.quentin@loiret.chambagri.fr

▲ Contact

Gregory PETRE (CA45)
- gregory.petre@loiret.chambagri.fr

- Lieu -

**LYCEE AGRICOLE DU CHESNOY
CHAMBRE D AGRICULTURE DU LOIRET
2190 AVENUE D ANTIBES
45200 AMILLY**

- Durée -

14.0 heure(s)

- Date(s) -

25/09/2024, 27/09/2024

- Horaires -

09:00 - 17:30

- Tarifs nets de taxe -

-> avec participation vivea : 0€

-> autre cas : 420€

*Les frais de repas et les déplacements
sont à la charge du stagiaire*

*Une attestation de fin de formation et/ou un
certificat de réalisation vous sera adressé à
l'issue de la formation.*



Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.